

INTERVIEW CROISÉE

Rapport annuel 2025

L'année 2025 a été riche en événements pour l'office de l'assurance-invalidité pour le canton de Vaud. Dans cette interview, Mme la Conseillère d'État Rebecca Ruiz, Présidente du Conseil de l'AI Vaud et le Directeur de l'AI Vaud, M. Olivier Barraud, reviennent sur les moments clés de l'année écoulée et partagent leur vision des étapes à venir.

Quels ont été les moments marquants de cette année ?

Rebecca Ruiz [RR] : « L'enquête de satisfaction menée auprès des bénéficiaires est sans doute l'un des moments les plus marquants. Même si les assuré-e-s n'ont pas forcément le choix de recourir à l'AI, savoir ce qu'ils en pensent est essentiel. Cela permet de reconnaître ce qui fonctionne bien, tout en identifiant des axes d'amélioration. »

Olivier Barraud [OB] : « Exactement. Bien que nos bénéficiaires soient dans une relation captive vis-à-vis de l'AI, je pense que nous devons garder un état d'esprit empreint d'une « orientation client ». Nous devons être à l'écoute des Vaudoises et Vaudois, comprendre leurs besoins et tenir compte de leurs avis. »

RR : « J'aimerais aussi souligner la collaboration renforcée avec les médecins et les employeurs. Ils sont essentiels pour l'AI, que ce soit en réadaptation ou dans la gestion des dossiers. »

OB : « C'est tout à fait vrai. Sans leur collaboration, notre mission de réadaptation professionnelle devient difficile. Les informations des médecins traitants sont cruciales, non seulement pour réduire la durée de traitement, mais aussi pour garantir la pertinence de nos décisions, et cela a un impact direct sur l'autonomie future des bénéficiaires. »

D'autres moments forts en 2025 ?

OB : « Je voudrais mettre en avant la formation que nous avons organisée avec la Société vaudoise de médecine [SVM] pour les pédiatres et pédopsychiatres. Ces échanges sont incroyablement enrichissants et contribuent grandement à notre efficacité. Et bien sûr, le travail autour de la **Vision 2030**, qui guidera notre action dans les années à venir. »

RR : « Le Conseil adhère aux orientations définies dans la Vision 2030 de l'AI Vaud. Il est aussi important de mentionner l'augmentation continue des demandes



Olivier Barraud, Directeur de l'office de l'assurance-invalidité pour le canton de Vaud, © AI Vaud

et cela nous inquiète. Même si l'OFAS a mis à disposition des ressources supplémentaires, la pression sur le personnel reste forte. Un grand merci à toutes et tous pour leur investissement. »

Quelles préoccupations ont dominé cette année pour le Conseil et la Direction ?

RR : « Le bon fonctionnement de l'AI Vaud est au cœur de notre attention. Cela inclut une gestion efficace, tant sur le plan humain que financier, pour garantir la qualité des prestations fournies. La législation est fédérale, mais c'est à des organes d'exécution cantonaux, tels que l'AI Vaud, qu'incombe la mise en œuvre. »

OB : « La durée de traitement des dossiers est toujours un défi. Nous faisons de notre mieux, mais il y a encore des améliorations à apporter. Nous cherchons constamment des solutions pour gagner en efficacité. L'accessibilité est aussi un point crucial sur lequel nous travaillons. Cela prend du temps et j'avoue parfois ressentir de petites frustrations. »

De quelles frustrations parlez-vous ?

OB : « J'aimerais pouvoir avancer plus rapidement pour nos bénéficiaires. Mais la réalité est que tout prend du temps. Entre les processus internes, l'engagement de nouvelles ressources et leur formation, il existe un décalage avant que les effets se fassent sentir sur le terrain. Dans le domaine de l'IT, l'augmentation de la bureaucratie freine notre capacité à être agile. Cela va même à l'encontre de l'ADN de la digitalisation qui a besoin de liberté pour performer. La peur et les contrôles dominent trop l'administration publique et c'est dommage. J'ai parfois le sentiment qu'on oublie ce qui fait la force de notre pays. Nous avons la chance d'avoir un système fédéraliste qui rapproche l'administration de ses citoyen·ne·s, c'est une force. »

Madame la Présidente, votre mandat touche à sa fin. Quel regard portez-vous sur les évolutions et les accomplissements de l'AI Vaud ?

RR : « Je suis très reconnaissante de ce qui a été accompli par l'AI Vaud. La mise en place de l'Espace d'écoute et de conciliation a apporté une dynamique nouvelle dans la gestion des situations difficiles et a permis de réduire les plaintes. Je suis également ravie des projets de digitalisation, tout en gardant l'humain au centre. Ce que je retiens surtout, c'est l'implication visible et palpable du personnel. Sa motivation et son bien-être sont essentiels pour le management. »



Rebecca Ruiz, Conseillère d'État vaudoise et Cheffe du Département de la santé et de l'action sociale, © Arcphoto Jean-Bernard Sieber

Un dernier mot ?

RR : « L'AI Vaud joue un rôle central pour celles et ceux qui font face à des problèmes de santé durables. Cette assurance est essentielle pour notre société, et mon soutien va aux personnes en souffrance. Je sais qu'elles vont trouver dans le corps médical et dans nos assurances des personnes qui font de leur mieux. »

OB : « Un immense merci aux collaboratrices et collaborateurs de l'AI Vaud, ainsi qu'à nos précieux partenaires. Sans leur engagement, rien ne serait possible. Pour conclure, je le dis souvent à mes collègues : la gentillesse est une qualité essentielle. Bien que les miracles ne soient pas toujours possibles, la gentillesse fait une grande différence ! »

Office de l'assurance-invalidité pour le canton de Vaud

Av. du Général-Guisan 8
1800 Vevey
021925 24 24

ra2025.aivd.ch